

Comment ça marche ?

Vous habitez Le Cendre ; le CCAS vous accompagne sur rendez-vous pour vos démarches administratives par internet.

Eléments indispensables pour effectuer les démarches :

- ◆ **Numéro d'identifiant et mot de passe** pour accéder à l'espace personnel du site socio-administratif lié à votre demande
- ◆ **Adresse mail valide et mot de passe** (si besoin d'y accéder durant la démarche)
- ◆ **Tout justificatif lié à la demande**

CONTACTS

Centre Communal d'Action Sociale

5, Rue Maryse Bastié

63670 LE CENDRE

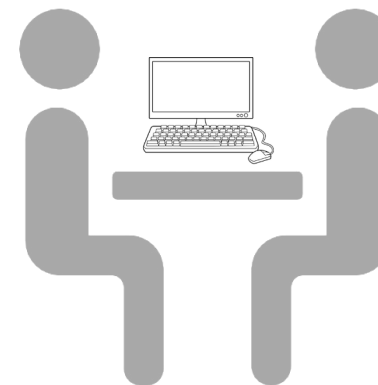
☎ 04.73.69.91.97

✉ ccas@mapad-lecendre.fr

► **Lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 16h45**



Point d'Accueil MultiMedia



Une aide pour faire vos démarches en ligne et pour consulter les sites socio-administratifs

SANTÉ



- suivre mes remboursements
- télécharger mes attestations
- déclarer un changement de situation
- contacter ma caisse par email
- comparateur d'offres ACS

FAMILLE



- déclarer un changement de situation
- télécharger mes attestations
- faire une demande de prestation (prime d'activité)

EMPLOI



pôle emploi

- s'inscrire/ se réinscrire
- s'actualiser
- échanger avec mon conseiller Pôle Emploi

VIE QUOTIDIENNE



mes-aides.gouv.fr



bloctel.gouv.fr

- demander un acte de naissance, de mariage, de décès
- s'inscrire sur les listes électorales
- déclarer un changement d'adresse
- demander un extrait de casier judiciaire
- déclarer ses impôts
- gérer les paiements

Le simulateur des prestations sociales nationales

La liste d'opposition au démarchage téléphonique, gratuite pour les consommateurs

LOGEMENT



- enregistrer une nouvelle demande
- renouveler, mettre à jour ou consulter une demande

SÉNIORS



www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr



- connaître ses régimes de retraite
- déclarer ses revenus
- télécharger une attestation de paiement
- demander une aide
- s'inscrire à un atelier ou une conférence
- poser une question à un conseiller
- informations pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches
- évaluer le montant du reste à charge en EHPAD

- consulter l'annuaire national des maisons de retraite
- déposer les demandes d'admission en établissement

La liste ci-dessus est non exhaustive ; il existe d'autres démarches en ligne et sites socio-administratifs.